



DECLARATION DES PERFORMANCES

N°0154-2013

selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction)



1 - Code d'identification unique du produit type :

MORTIER DE REPARATION

2 - Usage(s) prévus :

Mortier CC de réparation non structurale des bétons,

- Application manuelle du mortier (3.1)
- Projection mécanique de mortier (3.3)
- Renforcement structurel par ajout de mortier (4.4)
- Préservation ou restauration de la passivité par augmentation de la couche (7.1)
- Préservation ou restauration de la passivité par remplacement du béton pollué ou carbonaté (7.2), dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil.

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 4

6(a) - Norme harmonisée :

EN 1504-3 : 2005

Organisme(s) notifié(s) :

Non applicable

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : /

7- Performance(s) déclarée(s) :

| Caractéristiques essentielles | Performances |
|----------------------------------|----------------|
| Résistance en compression | Classe R1 |
| Teneur en ions chlorure | $\leq 0,05\%$ |
| Adhérence | $\geq 0,8$ MPa |
| Compatibilité thermique Partie 1 | $\geq 0,8$ MPa |
| Compatibilité thermique Partie 2 | $\geq 0,8$ MPa |
| Compatibilité thermique Partie 4 | $\geq 0,8$ MPa |
| Réaction au feu | A1 |
| Substances dangereuses | Voir FDS |

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

À Les Achards, le 01/07/2013

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS
Directeur Technique